



## Séance du 27 novembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le jeudi vingt-sept novembre à vingt heures, les membres du Conseil Communautaire, légalement convoqués le jeudi vingt novembre, se sont réunis à la salle des Potiers à Desvres sous la présidence de Claude PRUDHOMME

### Délibération n°63-2025-11-27

#### Etaient présents :

M. Michel DUFAY, M. Vincent LACHERE, M. Aimé HERDUIN, M. Etienne MAES, M. Thierry CAZIN, M. Marc DENAVAUT, M. Claude PRUDHOMME, M. Marc DEMOLLIENS, M. Ludovic DUTRIAUX, M. Bruno LEDUC, Mme Nathalie TELLIER, M. Raymond LEJOSNE, , Mme Chantal TERNISIEN, M. Michel SERGENT, M. Jean-Luc MARCOTTE, M. Christophe COUSIN, M. Philippe DEMOLLIENS, Mme Anita THOMAS, M. Emile SAILLY, M. Grégory SMERCK, M. André BAHEUX, M. André LELEU, M. Bernard TASSART, M. Samuel GEST, M. Dominique PAQUES, M. Patrick QUIERTANT, M. Jean-Michel MARTEL, M. Christophe DOUCHAIN, Mme Cristina BASTIDE, M. Alain MAQUINGHEN, M. Luc VAN ROEKEGHEM, Mme Maryse BEAUSSE, M. Alain LOUVET, Mme Fabienne FOURRIER, M. Christophe FOURCROY, M. Didier PAQUES, M. Joël COQUET, M. André GOUDALLE.

#### Pouvoirs :

Mme Marylise THILLIEZ à Mme Chantal TERNISIEN  
Mme Annick POCHET à M. Jean-Michel MARTEL  
Mme Laurence LEFEBVRE à M. Luc VAN ROEKEGHEM  
M. Francis GRANDERIE à M. Claude PRUDHOMME

#### Etaient remplacés :

M. Hervé BROUART par M. Jean-Pierre DUMONT  
M. Bertrand FLAHAUT par M. Daniel LOUCHET

#### Etaient excusés :

M. Jean PICQUE  
M. Philippe DELBARRE  
Mme Nicole DARQUES

#### Etaient absents :

M. Christophe GUCHE  
Mme Ludivine MOREAU  
M. Guy LAMBERT  
M. Jean-Claude RETAUX  
M. Jean-François SAGOT

#### Secrétaire de séance :

M. Vincent LACHERE

Nombre de membres en exercice	52
Nombre de membres présents	40
Excusés avec pouvoir à un titulaire	4
Remplacés par un suppléant	2
Excusés	3
Absents	5
Nombre de votes	44

## Délibération n°63-2025-11-27

### **Objet :** Avenant au contrat de reprise option filière verre

#### **Préambule :**

Dans le cadre du Contrat Barème G signé entre la Collectivité et la Société Agréée, la CSVMF et la Collectivité ont conclu un Contrat de Reprise Option Filière Verre portant sur la reprise des déchets d'emballages ménagers verre (ci-après désigné le "contrat") pour la période de 1er janvier 2024 à 31 décembre 2029.

Ce contrat définit l'(es) aire(s) de stockage où le verre est mis à disposition.  
*En raison de la mise en place d'un nouveau marché, la Collectivité a décidé de prendre en charge le transport de son verre. Par conséquent, la Collectivité percevra l'indemnité de transport de 7,14€/T.*

Vu la délibération en date du 22 février 2024 relative au contrat avec O-I France SAS pour la reprise option filière verre du 1<sup>er</sup> janvier 2024 au 31 décembre 2029,

Considérant qu'il est nécessaire de réaliser un avenant pour modifier le contrat sur le lieu et les conditions de mise à disposition et d'enlèvement à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2026,

Il est proposé au conseil communautaire de valider l'avenant et d'autoriser Monsieur le Président à signer l'avenant et tous les documents afférents.

#### **Approuvé à l'unanimité**

Fait et délibéré à Desvres, le 27 novembre 2025

Le secrétaire de séance

Vincent LACHERE

Le Président

Claude PRUDHOMME